

**3Domaine** : Santé

**Filière** : Sage-Femme

**1. Intitulé du module : Santé publique et complexité  
2023-2024**

**Code** : BSc – S.SF.370.2003. F.23

**Type de formation** : Bachelor

**Niveau** : Module de base

**Type** : Module principal

**Caractéristique** :  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle** :

- Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre d'automne  
 Semestre de printemps  
 Autre : .....

**2. Organisation**

Crédits ECTS : 8

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence en cours est requise, en cas d'absences répétées ou d'absentéisme, un travail individuel est demandé.

**3. Prérequis**

Avoir validé le module .....

Avoir suivi le module .....

Pas de prérequis

Autre : .....

**4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage**

**Rôles et compétences visées**

**A. Rôle d'Expert·e** : Compétences  Ab1  Ab2  Ab3  Ab4

**B. Rôle de Communicatrice·eur** : Compétences  Bb1  Bb2  Bb3  Bb4

**C. Rôle de Collaboratrice·eur** : Compétences  Cb1  Cb2

**D. Rôle de Manager** : Compétences  Db1  Db2

**E. Rôle de Promoteur·rice de la santé** : Compétences  Eb1  Eb2  Eb3

**F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur** : Compétences  Fb1  Fb2  Fb3  Fb4

**G. Rôle de Professionnel·le** : Compétences  Gb1  Gb2  Gb3  Gb4

## Objectifs généraux d'apprentissage

- Intégrer les interventions de prévention et promotion de la santé, ainsi que d'éducation à la santé, en s'appuyant sur des concepts, des modèles reconnus et sur l'EBM.
- Intégrer les éléments importants du début de la vie, des déterminants de la santé et des inégalités sociales de santé dans la réflexion et l'action professionnelles.
- Participer à l'organisation de l'accompagnement des femmes en situation complexe (tel que MGF, grossesse et âge maternel, violences, etc.).
- Promouvoir des soins favorables à la diversité des populations en développant ses connaissances et en recourant à la collaboration interprofessionnelle dans et au-delà du réseau socio-sanitaire.
- Concevoir et réaliser une PANP centrée sur les besoins des participant.e.s en intégrant les connaissances théoriques et pratique du module.

## 5. *Contenus et formes d'enseignement*

### Contenus

- Santé publique :
  - Concepts développés : déterminants sociaux de la santé, prévention et promotion de la santé, éducation pour la santé, compétences en santé, inégalités sociales de santé, début de la vie.
  - Epidémiologie : indicateurs en santé sexuelle et reproductive.
  - Enjeux et programmes de santé publique en périnatalité : morbi-mortalité maternelle, vaccinations, précarité, migration, handicaps, violences domestiques, mutilations génitales féminines, maltraitements et négligences infantiles, grossesse chez les adolescentes, grossesses tardives.
  - Bioéthique
- Santé globale :
  - Santé environnementale et ses enjeux en périnatalité.
- Système socio-sanitaire et réseaux.
- Préparation à la naissance et à la parentalité : historique et évolution de la préparation à la naissance et à la parentalité, objectifs, contenus, travail corporel, animation de groupe, rôle professionnel de la sage-femme dans la PANP dans une vision de santé publique.
- Pluralisme thérapeutique et médecines alternatives et complémentaires : données issues de la recherche et assurances sociales.

### Modalités pédagogiques

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral     | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire                           | <input checked="" type="checkbox"/> Projet                   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation                                     | <input checked="" type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale   | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : travail corporel |  |

## 6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- |   |                                |  |
|---|--------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral  | <input type="checkbox"/> Pratique      |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier         | <input type="checkbox"/> ECOS  | <input type="checkbox"/> Autre : ..... |
| <input type="checkbox"/> .....                      | <input type="checkbox"/> ..... |  |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

**Remédiation**                     Remédiation possible                     Pas de remédiation  
    Examen complémentaire                     Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

**Répétition**                    Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

## 8. Remarques

.....

## 9. Bibliographie principale

- Breton, E., Jabot, F., Pommier, J., & Sherlaw, W. (2017). *La promotion de la santé. Comprendre pour agir* (2<sup>e</sup> éd.). Presses de l'EHESP.
- INSERM(2022). Enquête nationale périnatale. Rapport 2021. [Enquête nationale périnatale 2021 \(santepubliquefrance.fr\)](https://www.santepubliquefrance.fr)
- Marshall, J. (2014). Health inequality: the role of the midwife. *Pract Midwife*, 17(1), 5.
- Marshall, J. Baston, H., & Hall, J. (2019). *Midwifery essentials: public health*. Elsevier health sciences.
- Nolan, M. (2010). Childbirth Education, Politics, Equality and Relevance. Dans D. Walsh & S. Downe (Eds.). *Essential Midwifery Practice, Intrapartum Care* (chapitre 3, pp. 31-44). London, Grande Bretagne: Wiley Blackwell.
- Nolan, M. (2014). Antenatal education for birth and parenting. Dans J.E. Marshall & M.D. Raynor (Éds), *Myles Textbook for Midwives* (16<sup>ème</sup> éd., chapitre 8, pp. 127-142). Oxford, Grande-Bretagne: Churchill Livingstone Elsevier.

## 10. Enseignant.e.s

Enseignant.e.s de la filière sage-femme & Intervenants.es externes

**Responsable de module** : M. Schmied & P. Thomas

**Descriptif validé le** 16.09.23 ....., **par** Claire de Labrusse

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CLD', written in a cursive style.